



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2024

DEL_2024_53
Secrétariat Général
Nomenclature : 5.2.3

L'an deux mille vingt quatre, le vingt deux avril à 18:00 , le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 16 avril 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle des Séances - Hôtel de Ville, en session ordinaire sous la présidence de M. Anthony ZILIO, Secrétaire de séance : Mme Emilie BLACHIER-BAIARDI

SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 25
MARS 2024 - PROCES-
VERBAL -
APPROBATION

Présents : 25

M. ZILIO, M. VIGLI, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, M. BLANC, Mme GUTIEREZ, M. AUZAS, Mme BOUCLET, M. SAEZ, M. RACAMIER, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, M. GABRIEL, Mme GITTON, Mme JOUVE-LAVOLE, Mme AMALLOU, M. LORANDIN, Mme BLACHIER-BAIARDI, M. RAOUX, M. MORAND, M. MALAPERT, M. MICHEL, M. DUMAS, M PADUANO

Représentés(es) : 8

Mme BOUCHÉ par Mme GITTON
Mme PAGES par Mme JOUVE-LAVOLE
M. BERNE par Mme AMALLOU
Mme ROUBY par M. VIGLI
M. MARROSU par Mme DESFONDS-FARJON
Mme BOMPARD par M. MORAND
Mme FOURNIER par M. DUMAS
Mme CALERO par M. RAOUX

Nombre de membres			Vote		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
33	25	33	28	0	5

RAPPORTEUR : M. ZILIO

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-15 et L2121-23,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 avril 2024

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 mars 2024,

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 mars 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'**Unanimité** des suffrages exprimés,

Abstention(s) :

M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MICHEL, Mme CALERO

Pour(s) :

M. ZILIO, M. VIGLI, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, M. BLANC, Mme GUTIEREZ, M. AUZAS, Mme BOUCLET, M. SAEZ, M. RACAMIER, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, M. GABRIEL, Mme BOUCHÉ, Mme GITTON, Mme PAGES, Mme JOUVE-LAVOLE, M. BERNE, Mme ROUBY, Mme AMALLOU, M. MARROSU, M. LORANDIN, Mme BLACHIER-BAIARDI, M. MALAPERT, Mme FOURNIER, M. DUMAS, M PADUANO

DECIDE

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 mars 2024.

Secrétaire de séance ,

Emilie BLACHIER-BAIARDI



Anthony ZILIO